



Fédération
des comités de parents
du Québec

**Réflexion sur la formation professionnelle
Les recommandations des parents**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À

**Monsieur Sébastien Proulx
MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

MARS 2018



PRÉSENTATION

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), créée en 1974, tire sa raison d'être de l'existence, dans chacune des commissions scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La mission ultime de la FCPQ est de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des parents des élèves des écoles publiques de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants. La FCPQ est la porte-parole officielle des parents du Québec.

L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents qui donnent du temps et partagent leur expertise pour améliorer l'école de leurs enfants dans l'objectif de contribuer positivement au développement de leur communauté et de la société québécoise. Outre l'implication des parents dans plusieurs comités de la commission scolaire comme le comité de parents ou le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, de nombreux parents bénévoles sont activement impliqués à l'école de leurs enfants au sein du conseil d'établissement, de l'organisme de participation parentale ou du comité des utilisateurs des services de garde de l'école.

1. MISE EN CONTEXTE

La formation professionnelle au Québec a fait l'objet au début de février 2018 de deux journées réflexion au Centre des Congrès de Québec. Rassemblant plus de 300 personnes issues autant du milieu de l'éducation que du milieu des affaires (MEES, 2018), les participants ont amorcé une réflexion dans le but d'imaginer des idées innovantes visant à accroître la valorisation de la formation professionnelle et des gens qui y travaillent, et ce, de manière à susciter un plus grand intérêt pour ces formations qui s'offrent dans différents établissements scolaires du Québec, dont les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle qui sont fréquentés entre autres par des élèves du deuxième cycle du secondaire et qui sont âgés de 15 ou 16 ans.

Malheureusement, l'importance de la participation des parents et de leurs représentants de la FCPQ a échappé à l'attention des organisateurs de ces journées de réflexion (FCPQ, 2018). En dépit d'une invitation tardive, et ce, après une intervention de notre part, nous espérons que cela ne traduit pas la méconnaissance de l'influence significative des parents dans l'orientation professionnelle de leurs enfants. En effet, les recherches ont depuis longtemps identifié l'attitude et le soutien des parents comme un des facteurs qui influencent les choix scolaire et professionnel de leurs enfants. (Saint-Louis et Vigneault, 1984; 32, OCCOQ, 2017).

La tenue de ces journées de réflexion en 2018 reprenant les questionnements des consultations régionales sur l'amélioration sur de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, tenues en 2010 indique que des efforts supplémentaires doivent être consacrés afin d'atteindre des objectifs actualisés. De nouvelles voies d'intervention doivent être explorées, des solutions innovantes doivent être imaginées et mises en œuvre afin de répondre aux réalités et aux besoins présents et futurs du marché de l'emploi, mais aussi de ceux qui auront à y évoluer.

La perspective parentale portée par la FCPQ représentante des parents des élèves qui fréquentent les écoles publiques du Québec offre une vision qui dépasse la simple relation : Formation — Marché de l'emploi. Elle permet de prendre en considération une partie des relations plus complexes qui conditionnent en quelque sorte les choix faits par les élèves de se diriger vers une formation professionnelle.

2. HISTORIQUE

Déjà en 2010, la FCPQ a demandé à être entendue dans le cadre de cette *Rencontre des partenaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport « Amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail »*. Une résolution de son Conseil d'administration a été adoptée pour soutenir cette demande. L'extrait du procès-verbal se trouve en annexe.

À l'occasion de son passage aux consultations tenues en 2011, la FCPQ a fait part des préoccupations des parents et de leurs attentes. En transmettant la vision parentale, la FCPQ a voulu contribuer à enrichir la réflexion visant à mettre en place de conditions favorables ayant pour effet de susciter l'augmentation des inscriptions dans la filière de la formation professionnelle.

Nous nous permettons de rappeler ici les déclarations des parents transmis par la FCPQ lors de ces consultations :

Aux consultations régionales sur l'amélioration sur de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail la FCPQ a fait valoir que :

- L'éducation doit répondre avant tout aux besoins des jeunes.
- Le choix fait par le jeune doit correspondre à ses intérêts et ses capacités et pour lequel il éprouve une réelle motivation.
- Le marché du travail étant en constante évolution, la formation qui sera offerte aux jeunes devra leur permettre de faire face aux exigences de la vie en leur permettant de développer leurs capacités d'adaptation, leur polyvalence et leur esprit entrepreneurial.

Les parents ont exprimé leurs avis, leur conception et leurs préoccupations

a. Pour susciter l'intérêt du jeune

- La formation professionnelle doit être valorisée et encouragée.
- Les jeunes doivent y avoir leur juste place.
- Les programmes doivent offrir une solide formation de base qui permettra aux jeunes de s'adapter aux multiples changements auxquels ils devront faire face.
- Le choix de formation doit reposer sur : les traits de personnalité du jeune, ses intérêts, ses aptitudes, ses habiletés, ses valeurs et ses champs d'intérêt et pour laquelle il éprouve une motivation certaine. Ce sont les conditions essentielles à la persévérance et à la réussite scolaire.
- Le jeune doit être soutenu dans la définition de ses intérêts par l'offre de services en orientation, surtout pour éviter l'indécision en raison d'un manque d'informations pertinentes ou que le jeune s'aperçoive trop tard que son choix ne correspond pas à ses attentes.
- Une offre diversifiée de formation professionnelle pour chaque région contribue à donner aux jeunes plus d'opportunités.

b. Pour susciter la confiance des parents

- La présentation de la formation professionnelle comme étant foncièrement une réponse aux besoins du marché du travail inquiète les parents.
- Les parents s'attendent plutôt à ce que la formation professionnelle tout comme l'éducation donnée au secteur général offre à leur enfant une formation de base complète notamment en leur permettant de développer leur capacité d'adaptation, leur polyvalence et leur esprit entrepreneurial.
- Pour les parents, il est clair que le marché du travail est en constante évolution et que le jeune doit développer à l'école ses capacités d'adaptation.
- Les parents demandent à ce que la formation puisse répondre avant tout aux besoins des jeunes et non pas d'abord à celui du marché du travail.

c. Pour permettre aux parents de mieux accompagner les jeunes

- Informer les parents des besoins du marché du travail.
- Informer les parents des perspectives d'avenir et d'emplois suite à une formation professionnelle y compris la possibilité d'études postsecondaires.
- Prévoir que la diffusion de l'information aux parents soit faite par le milieu de l'éducation.
- Multiplier les initiatives permettant de faire connaître la formation professionnelle.
- Permettre la présence d'un parent d'élèves inscrits à la formation professionnelle de siéger au comité de parents de la commission scolaire.

d. Pour mieux soutenir jeunes et leurs parents

- Le rôle des conseillers en orientation doit être valorisé.

Les conditions nécessaires à la valorisation de la formation professionnelle

a. Attirer les jeunes vers la formation professionnelle

- Mieux informer les parents et les enfants.
- Faire en sorte que les parents adhèrent à un discours positif à l'égard de la formation professionnelle, notamment en les informant des perspectives d'avenir.
- Favoriser les échanges entre les parents et les enfants au sujet des aspirations de chacun face à l'avenir du jeune.

b. Accueillir les jeunes en formation professionnelle

- La place offerte aux jeunes doit être distincte de la place offerte aux adultes qui effectuent un retour aux études ou pour réaliser un changement d'orientation.

c. Retenir les jeunes en formation professionnelle

- Le soutien doit être offert aux jeunes qui éprouvent des difficultés d'apprentissages ou autres.
- Les programmes comme alternances travail-études semblent prometteurs.
- Le modèle semblable à celui de l'éducation des adultes en raison de sa popularité auprès de jeunes pourrait inspirer l'aménagement de la formation professionnelle.

d. Les obstacles à la popularité de la formation professionnelle

- Trop d'intervenants travaillent en silos.
- Les créneaux d'excellence régionaux ne sont pas perçus comme profitables et favorisant l'acquisition de la flexibilité et l'adaptabilité nécessaires pour répondre aux exigences d'un marché du travail qui évolue rapidement.
- L'équilibre dans l'offre de la formation entre les régions et les grands centres.
- La méconnaissance du rôle majeur des parents dans l'accompagnement et le soutien de son enfant dans sa démarche de choix professionnel.

Ce que la FCPQ a fait depuis pour valoriser la formation professionnelle

Depuis, et en réponse aux besoins exprimés par les parents d'avoir accès à une information de qualité, la FCPQ a collaboré avec l'Ordre des conseillers et des conseillères en orientation du Québec à l'élaboration d'un site internet « *Espace virtuel* » qui vise à faciliter l'accompagnement des enfants par les parents dans leur choix de carrières. Ce site contribue entre autres à démystifier la formation professionnelle et à présenter les nombreuses avenues possibles y compris celles qui peuvent permettre le passage vers des études postsecondaires (OCCOQ, 2018).

Les parents collaborateurs à la mise en place de solutions innovantes

La réflexion sur l'offre des formations professionnelles s'impose surtout en raison des défis de la formation et de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et possédant les compétences du XXI^e siècle. Parmi ces compétences se trouvent : la collaboration, la communication, les compétences liées aux technologies de l'information et des communications (TIC), les habiletés sociales, culturelles et citoyennes, la créativité, la pensée critique, la résolution de problèmes, la capacité de développer des produits de qualité et la productivité. D'autres compétences comme celles de l'autonomie, de la flexibilité, de l'adaptabilité ou de la résolution de conflits ainsi que la capacité d'apprendre, de planifier font partie des compétences à acquérir ou à consolider en cours de formation quelle soit professionnelle (MEES, 2018; 16) ou non.

Les parents sont conscients de ces exigences du monde dans lequel leurs enfants auront évolué.

« Ceux-ci [les parents] attendent avant tout de l'école que ce soit au général ou au secteur professionnel qu'elle offre à leur enfant une formation de base complète leur permettant de faire face aux exigences du monde d'aujourd'hui autant qu'à celles du monde de demain, notamment en leur permettant de développer leur capacité d'adaptation, leur polyvalence et leur esprit entrepreneurial. » (FCPQ, 2011; 1)

Pour répondre à la demande renouvelée de la valorisation de la formation professionnelle et considérant l'accroissement des exigences du marché du travail d'aujourd'hui et de demain, un changement de perception de la formation professionnelle pourrait être envisagé. Ce changement de perception pourrait venir par exemple d'une nouvelle place dans l'offre des services éducatifs. Cette possibilité est envisageable considérant que des transformations importantes du système d'éducation sont intervenues.

À titre d'exemple, les écoles à projets particuliers ont vu le jour en réponse aux demandes des parents. Ces écoles permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des compétences dans champs particuliers comme la musique, le sport, le théâtre, les arts, etc. Ces écoles favorisent la réussite scolaire et le développement du plein potentiel d'élèves motivés par cette réponse à leurs intérêts et par la valorisation faite par leurs parents. La formation professionnelle pourrait être considérée dans cette perspective.

Par ailleurs, les projets éducatifs des écoles doivent maintenant être élaborés en prenant en compte les besoins des élèves et de la communauté. La gouvernance dorénavant basée sur le principe de subsidiarité permet aux écoles de définir leurs projets éducatifs pour répondre aux besoins du milieu. Il est donc possible d'imaginer une offre de formations professionnelles à l'école qui visent le développement des compétences et l'acquisition des connaissances des élèves et qui ne limitent pas la possibilité de poursuivre des études postsecondaires.

En conclusion

Alors que d'une part, la famille représente toujours le noyau fondamental de la société dans lequel les enfants peuvent se développer en étant accompagné et soutenu par leurs parents, et qu'en plus d'être les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents peuvent orienter leurs enfants vers des voies d'avenir prometteuses dans la mesure où ils en seront adéquatement informés. Par ailleurs, il importe de compter sur l'influence des parents en raison du rôle qu'ils jouent maintenant au niveau de la gouvernance scolaire notamment dans la définition des offres des services éducatifs pour répondre aux besoins du milieu et des élèves. Nous considérons donc que les parents et leur porte-parole, la FCPQ, sont des partenaires incontournables et qu'ils doivent être considérés comme partie prenante de toutes les réflexions et décisions que seront prises en lien avec la formation professionnelle.

À cet égard, la FCPQ réitère son offre et sa volonté ferme de collaborer à une réelle réflexion ayant pour objectif d'actualiser les moyens existants afin de valoriser la formation professionnelle, et à réfléchir à l'élaboration de nouveaux moyens permettant aux parents et à leurs enfants de choisir sciemment une formation professionnelle qui permettra le développement du plein potentiel de ceux qui s'y engageront.

Liste des documents consultés

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). (2018). Journée de réflexion sur la formation professionnelle : Pourquoi les parents n'ont-ils pas été invités? Déclaration publique. En ligne : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/archives/2018/journee-de-reflexion-sur-la-formation-professionnelle-pourquoi-les-parents-nont-ils-pas-ete-invites>

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). (2011). Rencontre des partenaires en éducation. Amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail. Document de réponse à la consultation « Amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail ».

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). (2010). Conseil d'administration. Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Fédération des comités de parents du Québec, tenue les 10 et 11 décembre 2010. Résolution # 1012-C.A. – 843. Document interne.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES). (2018). Bâtir ensemble. La formation professionnelle du 21^e siècle. Journées de réflexion. 5 et 6 février. En ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_professionnelle/Cahier-participant_journeesFP.pdf

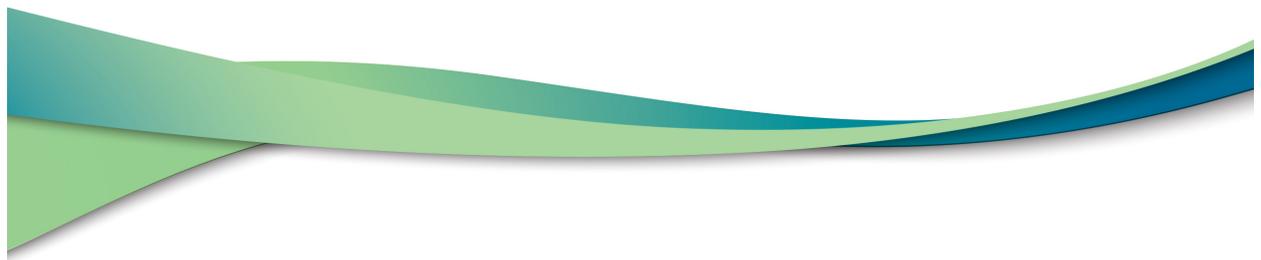
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES). (2017). Portrait d'ensemble 2017-2018. Services et programmes d'études. Formation professionnelle. En ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_professionnelle/Doc_administratif_2017-2018.pdf

Ordre de conseillers et des conseillères en orientation du Québec (OCCOQ) (2018). Site : *Espace virtuel pour les parents, pour mieux accompagner votre jeune dans son orientation scolaire et professionnelle*. En ligne : <http://www.choixavenir.ca/parents/accueil>

Ordre de conseillers et des conseillères en orientation du Québec (OCCOQ) (2017). Guide pour jouer un rôle actif et concret dans le processus d'orientation de votre jeune. En ligne : http://www.salonnaleducation.com/n/fr/salle_de_presse/documents/GuideParents-Jouerunroledansorientationdevotrejeune2017.pdf

St-Louis, S. & Vigneault, M. (1984). Les choix d'orientation scolaire et professionnelle chez les jeunes adultes. *Santé mentale au Québec*, 9(2), 26–36. Doi:10.7202/030235ar

ANNEXE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC, TENUE LES 10 ET 11 DÉCEMBRE 2010, À QUÉBEC

Le quorum ayant été constaté, l'assemblée s'est déroulée sous la présidence de M. François Paquet.

5.10. Comité de la vie pédagogique : rapport

La ministre de l'Éducation a annoncé plusieurs grandes rencontres de partenaires :
«Cet automne, le Ministère et les partenaires en éducation ont entamé une série de rencontres afin de discuter de questions cruciales pour l'avenir de l'éducation au Québec. En octobre, la réussite des élèves handicapés ou en difficulté et leur intégration en classe ordinaire étaient au cœur des discussions. En décembre, les discussions portaient sur l'avenir des universités et la contribution de celles-ci au développement du Québec. Des rencontres seront également organisées dans les régions pour discuter de formation professionnelle et technique. Ces rencontres culmineront lors d'un grand rendez-vous à Québec au printemps 2011. Enfin, la question de la démocratie scolaire sera abordée dans les premiers mois de la prochaine année.»

CONSIDÉRANT le contexte global de la mondialisation des marchés et le défi démographique;

CONSIDÉRANT que ce contexte exige des travailleurs une capacité d'adaptation importante et une polyvalence exemplaire;

CONSIDÉRANT que la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue affirme que le DES et le DEP constituent «la norme pour définir la formation de base à acquérir par tous les citoyens»;

CONSIDÉRANT que le plan d'action «L'École, j'y tiens!» a déterminé comme l'une des voies de succès à la persévérance scolaire l'objectif de «Faciliter et encourager l'accès à la FP», ciblant les parents dans son plan d'action;

CONSIDÉRANT que la recherche a démontré que le vecteur d'influence privilégié est le parent, dans le choix de son orientation professionnelle;

CONSIDÉRANT que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs jeunes;

CONSIDÉRANT que les parents veulent assurer à leurs jeunes une éducation de base complète répondant aux exigences du 21^e siècle;

CONSIDÉRANT que les parents sont des partenaires privilégiés du monde de l'éducation;

CONSIDÉRANT que les conventions de partenariat ciblent une augmentation d'inscription en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique 2009-2013 du MELS spécifiant que «le système d'éducation doit répondre aux besoins de formation de la société du savoir»;

RÉSOLUTION #1012 – C.A. – 843

Il est proposé par M^{me} Sylvie Pelletier
Et résolu à l'unanimité

QUE mandat soit donné à la présidence et à la direction générale de s'assurer que la FCPQ puisse intervenir et représenter les parents du Québec, en faisant part de leurs préoccupations et de leurs attentes, lors de la prochaine Rencontre des partenaires de l'éducation sur la formation professionnelle et le travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Lyne Deschamps,
Directrice générale

Copie certifiée conforme
Québec, le 14 décembre 2010

Je certifie que le texte ci-dessous est une copie conforme d'une résolution adoptée par le Conseil d'administration de la Fédération des comités de parents et qu'il a été ratifié lors de l'approbation du procès-verbal de la séance ci-haut mentionnée.